



## POSTE RÉGULIER CR-24-003

CLASSIFICATION	: DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) D'ÉCOLE
TRAITEMENT ANNUEL	: 78 600 \$ à 104 797 \$, strate 06
ENTRÉE EN FONCTION	: Le 1 <sup>er</sup> juillet 2024
LIEU DE TRAVAIL	: École l'Envol
SUPÉRIEURE IMMÉDIATE	: Madame Marie-Ève Biancamano, directrice

### ATTRIBUTIONS

L'emploi de directeur adjoint d'école primaire ou d'école secondaire consiste à assister le directeur d'école, selon le mandat défini par ce dernier, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école.

Cet emploi comporte habituellement l'exercice de l'ensemble ou d'une partie des responsabilités et des tâches suivantes :

- ↳ Participer à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation du projet éducatif.
- ↳ Élaborer ou collaborer à la formulation de propositions sur des sujets tels que les modalités d'application du régime pédagogique, les programmes d'études, les plans d'intervention pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, les services complémentaires et particuliers, l'utilisation du temps hors enseignement et hors horaire, les règles de conduite et les services à l'élève.
- ↳ Coordonner, superviser ou collaborer à la réalisation d'activités, de programmes ou de services dans différents secteurs d'activité de l'école tels que les ressources humaines, matérielles ou financières, les technologies de l'information et de la communication, les services de garde et du dîner.
- ↳ Assumer toute autre responsabilité compatible à sa fonction qui lui est confiée par le supérieur immédiat.
- ↳ Remplacer le directeur en cas d'absence brève de celui-ci.

### QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1er cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire;

Cinq années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel non enseignant;

Autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministre;

Détenir un Programme d'études universitaires de 2e cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'école :

Un minimum de six crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de cadre d'école et le solde, au cours des cinq années qui suivent cette affectation;

Exceptionnellement, le centre de services scolaire peut diriger vers un comité de sélection, un candidat qui n'a pas accumulé six crédits en gestion;

Un cadre qui ne complète pas la scolarité de 30 crédits en gestion dans le délai prescrit peut exceptionnellement bénéficier d'une prolongation sinon il est relocalisé dans un emploi de cadre, de gérant, d'enseignant ou de professionnel disponible et compatible avec sa compétence;

Malgré les dispositions susmentionnées, un cadre qui exerce, le 1er septembre 2001, l'emploi de cadre d'école ou de cadre de centre est considéré comme satisfaisant aux exigences de l'emploi de cadre d'école et de cadre de centre.

**LE CANDIDAT DEVRA SATISFAIRE À UNE VÉRIFICATION DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES.**

Les personnes intéressées à pourvoir ce poste sont priées de faire parvenir une lettre précisant leurs intérêts et éléments de motivation à occuper celui-ci, accompagné de leur curriculum vitae, **avant 16 h, le 16 mai 2024**, à l'adresse courriel suivante : [resshum@cssla.gouv.qc.ca](mailto:resshum@cssla.gouv.qc.ca).

**Centre de Services scolaire du Lac-Abitibi**

**Services des ressources humaines**

500, rue Principale

La Sarre (Québec) J9Z 2A2

**Julie Paquet**

**Directrice des Services des ressources humaines**

2024-05-09/sd

*Note : Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi et le masculin est ici utilisé avec une valeur neutre.*